



Fondation Juges pour Juges

Juges pour Juges est une fondation indépendante, créée par des magistrats néerlandais afin de soutenir leurs collègues à l'étranger qui éprouvent ou risquent d'éprouver des difficultés en raison de leur profession. Cela peut être le cas si leur **indépendance est violée ou menacée ou s'ils sont mis sous pression**.

La fondation a été créée en 1999 par Monsieur Bert VAN DELDEN, ancien président du Tribunal de Grande Instance de La Haye. En décembre 2009, un nouveau bureau a pris ses fonctions. Depuis, la fondation est redevenue de plus en plus active. Depuis 2010, elle a soutenu des juges dans des pays du monde entier (entre autres la Russie, la Géorgie, les Philippines, le Venezuela, la Serbie, l'Equateur, le Swaziland, la Bulgarie, le Honduras, la Tunisie et l'Ukraine); **des magistrats qui étaient limogés pour des raisons douteuses, qui étaient arrêtés et mis en prison, ou qui étaient lourdement menacés ou même assassinés**.

Un juge qui doit faire face à des problèmes ou qui risque d'avoir des problèmes à cause de sa profession, peut contacter la fondation par e-mail à l'adresse [\[info@rechtersvoorrechters.nl\]](mailto:info@rechtersvoorrechters.nl). Les informations communiquées seront traitées en toute discrétion. Parfois la fondation reçoit des informations sur des juges étrangers en difficulté par la voie d'autres organisations ou de personnes venant de l'entourage du juge en question. **La fondation examinera alors, en étroite collaboration avec le juge concerné, comment elle peut aider à améliorer la situation de ce dernier**. Dans certains cas, la fondation contactera les autorités du pays concerné ou des organes parlementaires nationaux ou européens. Dans d'autres cas, la fondation cherchera à collaborer avec d'autres instances ou organisations, comme la Commission Internationale de Juristes (CIJ) ou le Rapporteur Spécial des Nations Unies sur l'indépendance des juges et des avocats. Dans certains cas, la fondation cherchera la publicité; dans d'autres cas, il faut de la diplomatie silencieuse. Vous trouverez plus d'informations sur nos activités spécifiques sur le site [\[rechtersvoorrechters.nl\]](http://rechtersvoorrechters.nl).

Il n'est pas facile d'être juge. Cela ne l'a jamais été. Un juge doit trancher des litiges, des litiges qui touchent souvent les parties sur le plan émotionnel et parfois même la société entière. Afin de respecter l'État de droit et de sauvegarder la confiance du citoyen dans la magistrature, des principes ont été mis en place, comprenant aussi bien les conditions essentielles pour le fonctionnement optimal du juge au sein de la société, qu'un code de conduite pour le juge. Pour rendre ces principes plus accessibles, la fondation a composé un recueil, regroupant des codes européens et internationaux importants sur l'indépendance et l'impartialité de la magistrature. Ce recueil a été inséré dans le livret '**Matters of Principle**', téléchargeable en sa version électronique sur le site internet [\[rechtersvoorrechters.nl/matters-of-principle\]](http://rechtersvoorrechters.nl/matters-of-principle).

Ne pas hésitez à nous contacter si vous êtes confronté à des problèmes en raison de votre profession. Des juges touchés du sort de leurs collègues à l'étranger sont les bienvenus pour contribuer aux activités de la fondation. Ceux souhaitant faire un don, trouveront l'identité bancaire de la fondation sur le site internet.

Nous sommes convaincus que la solidarité mondiale entre les juges peut faire la différence!

Le bureau de la fondation Juges pour Juges

(V-2014030)